



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

FIAO/ R1248 (Fr)

FAO
Rapport sur les
pêches et
l'aquaculture

Rapport de la

**SECONDE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL RELEVANT DE LA
PARTIE 6 CRÉÉ PAR LES PARTIES À L'ACCORD RELATIF AUX
MESURES DU RESSORT DE L'ÉTAT DU PORT POUR PRÉVENIR,
CONTRECARRER ET ÉLIMINER LA PÊCHE ILLICITE, NON DÉCLARÉE
ET NON RÉGLEMENTÉE**

Rome, 5–6 juillet 2018

ADVANCE COPY

Rapport de la

SECONDE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL RELEVANT DE LA PARTIE 6 CRÉÉ PAR LES PARTIES À
L'ACCORD RELATIF AUX MESURES DU RESSORT DE L'ÉTAT DU PORT POUR PRÉVENIR,
CONTRECARRER ET ÉLIMINER LA PÊCHE ILLICITE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE
Rome, 5-6 juillet 2018

FAO. 2018. *Rapport de la seconde réunion du Groupe de travail relevant de la Partie 6 créé par les Parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du Port pour prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée*

ADVANCE COPY

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Ce document est la version finale du rapport de la deuxième réunion du Groupe de travail relevant de la Partie 6 créé par les Parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, qui s'est tenue à Rome, en Italie, du 5 au 6 juillet 2018.

RÉSUMÉ

Ce document contient le rapport de la deuxième réunion du Groupe de travail relevant de la Partie 6 créé par les Parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, qui s'est tenue à Rome du 5 au 6 juillet 2018. Le Groupe de travail relevant de la Partie 6 a examiné les résultats de sa première réunion, notant que les mécanismes de financement à mettre en place pour aider les États en développement à mettre en œuvre le PSMA nécessitaient des éclaircissements en termes de critères et priorités qui seront utilisés pour examiner les demandes d'assistance. Le Groupe de travail relevant de la Partie 6 a longuement discuté des besoins des États en développement regardant la mise en œuvre du PSMA, en notant les défis juridiques, opérationnels et techniques et en identifiant les outils qui existent pour chercher à les résoudre. Le Groupe de travail a reçu une mise à jour détaillée du programme mondial de renforcement des capacités de la FAO d'appui au PSMA, ainsi que d'autres organisations internationales, organisations non gouvernementales, États et autres entités au sujet de leurs initiatives respectives de renforcement des capacités d'appui au PSMA. Enfin, le Groupe de travail relevant de la Partie 6 a examiné les fonctionnalités nécessaires du portail de renforcement des capacités qui doit être développé et hébergé sur le site de la FAO, dans le cadre du programme mondial du PSMA.

ADVANCE COPY

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA RÉUNION	1
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA RÉUNION.....	1
STATUT DU PSMA	1
EXAMEN DES RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL RELEVANT DE LA PARTIE 6.....	1
APERÇU DES BESOINS DES ÉTATS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PSMA	1
PROGRAMME MONDIAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA FAO EN APPUI AU PSMA, AUX INSTRUMENTS ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES	2
AUTRES INITIATIVES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ÉTATS, ORGANISATIONS INTERNATIONALES, ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET AUTRES ENTITÉS	3
PRIORITÉS ET COORDINATION DU SOUTIEN ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	3
ADOPTION DU RAPPORT.....	3
CLÔTURE DE LA RÉUNION	3
ANNEXES	
Annexe A. Ordre du jour.....	5
Annexe B. Liste des participants	6
Annexe C. Résumés des présentations sur les initiatives pertinentes de renforcement des capacités des États, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et autres entités	11

ADVANCE COPY

OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La deuxième réunion du Groupe de travail relevant de la Partie 6 établi par les Parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (PSMA) s'est tenue à Rome, Italie, du 5 au 6 juillet 2018. Seize Parties à l'Accord et des observateurs de 11 États, de 4 organisations intergouvernementales et de 3 organisations non gouvernementales internationales ont participé à la réunion. Une liste des Parties et des observateurs est jointe à l'annexe B.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA RÉUNION

2. La réunion a adopté l'ordre du jour sans y apporter de modification (annexe A).
3. M. Terje Løbach, directeur spécialiste, de la direction des pêches de la Norvège, a repris sa fonction de Président de la réunion.

STATUT DU PSMA

4. Le Groupe de travail relevant de la Partie 6 a pris note qu'il y avait actuellement 55 Parties au PSMA, dont la majorité étaient des États en développement, et que 7 Parties avaient déposé des instruments d'adhésion au PSMA depuis la dernière réunion du Groupe de travail relevant de la Partie 6. En outre, il a été noté que 7 signataires du PSMA n'étaient pas encore Parties; ceux-ci ont été encouragés à engager le processus formel pour devenir Partie.

EXAMEN DES RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL RELEVANT DE LA PARTIE 6

5. Le Groupe de travail relevant de la Partie 6 a rappelé les résultats de sa première réunion tenue à Oslo, Norvège, du 1^{er} au 2 juin 2017, qui a examiné les principales exigences et priorités des États en développement dans la mise en œuvre de l'Accord et a recommandé que les aspects juridiques et politiques, les structures et les capacités institutionnelles, et les activités et les procédures soient pris en considération au niveau de l'appui fourni. La première réunion a reconnu le soutien important que les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) existantes peuvent apporter en matière d'assistance aux États en développement Parties, notant que 116 pays sont membres d'au moins une ORGP. Enfin, lors de la première réunion, le Groupe de travail relevant de la Partie 6 a approuvé un projet de mandat pour les mécanismes de financement destinés à aider les États en développement Parties à la mise en œuvre du PSMA, qui devrait être examiné par les Parties lors de leur prochaine réunion en 2019.

6. Les participants ont noté qu'il était nécessaire de faire preuve de plus de précisions au niveau des critères et priorités à utiliser par le groupe pour examiner les demandes et formuler des recommandations sur l'assistance à fournir par le fonds fiduciaire devant être créé dans le cadre du Fonds d'assistance du PSMA.

APERÇU DES BESOINS DES ÉTATS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PSMA

7. Le Président a souligné qu'il importait de prendre en compte les cadres politique et juridique, les procédures opérationnelles et la formation, ainsi que les structures et les capacités institutionnelles, lors de l'analyse des besoins et des exigences pour la mise en œuvre du PSMA. Au cours des discussions, il a été souligné que les pays en développement devraient pouvoir déterminer leurs besoins en matière de développement des capacités.

8. Le Groupe de travail relevant de la Partie 6 a souligné l'importance de disposer de cadres politiques et juridiques solides pour assurer la mise en œuvre effective du PSMA. Il a été noté que des cadres juridiques appropriés constituaient l'un des éléments clés permettant à l'État du port de prendre des mesures contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

9. Le Secrétariat de la FAO a souligné que les États disposaient d'une marge de manœuvre pour mettre en œuvre le PSMA, en pouvant, par exemple, adopter des niveaux d'inspection minimum en fonction de leur capacité, dans la mesure où cela est suffisant pour atteindre l'objectif du PSMA.

10. Les participants ont examiné les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PSMA au niveau opérationnel, en particulier au niveau de la conduite d'un nombre suffisant d'inspections tout en disposant de ressources parfois limitées. L'utilisation d'outils d'évaluation des risques pour prioriser les inspections a été soulignée comme un outil essentiel pour relever ce défi.

11. Les capacités institutionnelles et la coordination inter-agences au niveau national ont été considérées comme un défi majeur pour les pays; il a été noté que l'identification des responsabilités et des procédures institutionnelles dans les cadres ou réglementations nationaux serait particulièrement importante pour assurer la mise en œuvre effective du PSMA sur le terrain. Il a été suggéré que des outils décrivant le processus de prise de décision pour la mise en œuvre des différents éléments du PSMA seraient utiles pour aider à surmonter ces défis, et que certains de ces outils ont déjà été développés.

12. Le Groupe de travail relevant de la Partie 6 a pris note des résultats de la réunion du Groupe de travail technique à composition non limitée sur l'échange d'information, tenue à Londres, Royaume-Uni, du 16 au 18 avril 2018, et s'est félicitée des progrès accomplis dans la mise en place du portail d'échange d'information du PSMA, notant l'importance de l'échange d'information pour la mise en œuvre efficace du PSMA.

PROGRAMME MONDIAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA FAO EN APPUI AU PSMA ET AUX INSTRUMENTS ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES

13. L'état d'avancement du programme mondial de renforcement des capacités de la FAO d'appui au PSMA, et des instruments et autres outils a été présenté, notamment les projets en cours, leurs partenaires ressources et les pays bénéficiaires.

14. Le Groupe de travail relevant de la Partie 6 a noté que le programme mondial de la FAO avait pour objectif d'améliorer la capacité des États de mettre en œuvre efficacement les mesures du ressort de l'État du port et les opérations, mesures et outils complémentaires de suivi, contrôle et surveillance (SCS) de la lutte contre la pêche INN. Ce programme s'applique aux Parties et aux non-Parties du PSMA. Les bénéfices qui pourraient en découler sont la réduction de l'incidence de la pêche INN, les effets positifs sur les économies nationales, l'amélioration des moyens de subsistance des communautés côtières et une sécurité alimentaire accrue des communautés côtières qui dépendent de la durabilité des écosystèmes marins locaux. Le Groupe de travail a reconnu le principal soutien fourni dans le cadre du programme, notamment la réalisation d'analyses des lacunes, la formulation de stratégies et de plans d'action comme point de départ, puis le renforcement des cadres politiques et législatifs nationaux et des institutions et systèmes d'application du SCS, par l'amélioration des performances des États du pavillon, tout en abordant également les responsabilités des États côtiers et les mesures d'accès au marché, ainsi que les exigences pertinentes des mécanismes régionaux, selon les besoins.

15. Les participants ont demandé à la FAO de présenter des dispositifs d'évaluation, par exemple des critères et des priorités, pour le programme mondial de renforcement des capacités.

16. Les participants ont constaté que le portefeuille de projets en cours du programme mondial (actuellement financé par l'Union européenne, la Norvège, la Suède et les États-Unis d'Amérique) s'élevait à plus de 10 millions de dollars des États-Unis sur cinq ans et que d'autres projets étaient en préparation (financés par la République de Corée).

AUTRES INITIATIVES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ÉTATS, ORGANISATIONS INTERNATIONALES, ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET AUTRES ENTITÉS

17. La réunion a apprécié les initiatives de renforcement des capacités présentées par l'organisation intergouvernementale du Programme de la baie du Bengale, l'Agence européenne de contrôle des pêches, l'Agence des pêches du Forum du Pacifique, le fonds caritatif Pews, le Centre de développement des pêches en Asie du Sud-Est, et également par deux pays, le Sénégal, et les États-Unis, et a reconnu les efforts importants déployés par ces États et organisations pour améliorer le SCS et lutter contre la pêche INN globalement, et en particulier pour la mise en œuvre du PSMA. Les participants se sont également félicités des informations présentées par la République islamique d'Iran sur les initiatives de renforcement des capacités pertinentes pour le PSMA. Un bref résumé de ces initiatives est présenté en annexe C.

PRIORITÉS ET COORDINATION POUR L'APPUI ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

18. Les participants se sont félicités du travail entrepris par le Secrétariat pour constituer un référentiel en ligne des activités et des projets en cours de la FAO dans le domaine de la lutte contre la pêche INN, soulignant son utilité pour éviter les doubles emplois en termes d'interventions. Il a été noté que les informations disponibles ne devraient pas uniquement concerner les projets de la FAO, mais également ceux menés en dehors du Fonds d'assistance du PSMA et du programme mondial de renforcement des capacités de la FAO. Le Secrétariat a informé la réunion qu'un portail sur le renforcement des capacités pour le PSMA, plus vaste et hébergé par la FAO, était en cours de création dans le cadre du programme mondial du PSMA. Ce portail peut également fournir des informations sur les initiatives de renforcement des capacités des donateurs, des projets bilatéraux et multilatéraux, des institutions financières internationales et des autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Toutes les entités intéressées ont été encouragées à partager ces informations. L'un des objectifs du portail serait de faire connaître toutes les initiatives pertinentes en temps opportun et de promouvoir les synergies, les complémentarités et les échanges entre les programmes, projets et institutions concernés, tout en évitant les chevauchements et les doubles emplois.

ADOPTION DU RAPPORT

19. Le rapport a été adopté le 6 juillet 2018 à 15 h 10.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

20. La réunion a pris fin le 6 juillet 2018 à 15 h 10.

ADVANCE COPY

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Statut du PSMA
4. Examen des résultats de la première réunion du Groupe de travail relevant de la Partie 6
5. Aperçu des besoins des États en développement pour la mise en œuvre du PSMA
 - Cadre politique et juridique
 - Dispositif et capacités institutionnelles
 - Opérationnel (SCS, inspection, mise en application, etc.)
 - Collecte de données et échange d'information
 - Autre
6. Programme mondial de renforcement des capacités de la FAO en appui au PSMA, et aux instruments et outils complémentaires
7. Autres initiatives pertinentes de renforcement des capacités des États, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et autres entités
8. Priorités et coordination pour l'appui et le renforcement des capacités
9. Adoption du rapport
10. Clôture de la réunion

Liste des participants

PARTIES**UNION EUROPÉENNE (ORGANISATION MEMBRE)**

Ms Adelaida REY ANEIROS
International Relation Officer
DG MARE
European Commission
Brussels, Belgium
Email: adelaida.rey-aneiros@ec.europa.eu

Mr Pedro GALACHE
Head of Unit
EFCA (European Fisheries Control Agency)
European Commission
Phone: +34 986120633
Email: pedro.galache@efca.europa.eu

Ms Alessandra LAMOTTE
Policy Assistant
International Relations
DGMARE European Commission
Phone: +322 2969808
Email: Alessandra.lamotte@ec.europa.eu

Mr Sergio AMORIM
Project Officer
European Fisheries Control Agency (EFCA)
European Commission
Phone: +34 986918357
Email: Sergio.amorim@efca.europa.eu

Mr Francesco AMATO
Liutenant Commander
Italian Coast Guard/Sea Fishery Department
Phone: +39 06 46652859
Email: f.amato@politicheagricole.it

Mr Lorenzo SENTIS
Inspector de pesca marítima
Grupo de investigación y lucha contra
lapesca IUU, y aplicación del PSMA
Ministerio de Agricultura y Pesca,
Alimentación y Medio Ambiente
(MAPAMA)- Subdirección de control e
inspección
Email: jmlorenzo@mapama.es

ISLANDE

Mr Stefán Jón HAFSTEIN
Chargé d'affaires a.i. /Head of Mission
Icelandic Embassy
Uganda, P.O. Box 7592, Kampala,
Embassy of Iceland
Phone: +256 414 230 984

INDONÉSIE

Mr Gustaf Daud SIRAIID
Alternate Permanent Representative
Embassy of Indonesia in Rome
Phone: +39 366 9207216
Email: gustaf.siraid@yahoo.com

JAPON

Mr Takaaki UMEDA
Alternate Permanent Representative
Embassy of Japan in Rome
Phone: +39 06 48799411
Email: takaaki.umeda@mofa.go.jp

MOZAMBIQUE

Mr Leonid CHIMARIZENE
National Director of Operations
Ministry of the Sea Inland Waters and
Fisheries
Phone: +258845278888
Email: leonidmz@gmail.com

NOUVELLE-ZÉLANDE

Mr Don Syme
Counselor (Primay Industries)
Ministry of Foreign Affairs and Trade
Phone: +39 3386742828

NORVÈGE

Ms Ingrid VIKANES
Senior Adviser
Norwegian Ministry of Trade , Industry and
Fisheries
Phone: +47 95722703
Email: iv@nfd.dep.no

PANAMA

Mr Roberto BERMUDEZ
Permanente Representative
Permanent Representation Panama FAO
Phone: +39 06 44265429
Email:

PÉROU

Ms Carolina CARRANZA NUÑEZ
Alternate Permanent Representative of Peru
to FAO
Embassy of Peru
Phone: +39 366 908 6008
Email: ccarranza@ambasciataperu.com

PHILIPPINES

Mr Lupino J. LAZARO Jr.
Deputy Permanent Representative FAO
Philippine Embassy
Email: lupinolazaro@yahoo.com

Ms Maria Luisa GAVINO
Assistant
Office of the Agricultural Attaché
Philippine Embassy Rome

Mr Bauzon THEODORE ANDREI
Alternate Permanent Representative FAO
Philippines Embassy
Email: Andrei.bauzon@dfa.gov.ph

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Mr In-Gu KANG
Director
Ministry of Oceans and Fisheries
Phone: +82 442005330
Email: kig0510@korea.kr

Mr Gilsu HONG
Assistant Director
Ministry of Oceans and Fisheries
Phone: +82 442005336
Email: honggilsu@koreal.it

Ms Shinwon KANG
Policy Analyst
Korea Overseas Fisheries Cooperation
Center
Phone: +82 448680363
Email: swkang@kofct.org

Ms Gihun KIM
Deputy Director
Ministry of Oceans and Fisheries
Phone: +82 442005561
Email: waytogo@korea.kr

SÉNÉGAL

Mr Ousmane Niang SEYE
Chef de la Brigade de Veille Portuaire
Ministère de la pêche et de l'économie
maritime
Phone: +221 775576725
Email: nianseye@gmail.com

SEYCHELLES

Mr Johnny LOUYS
Monitoring Control and Surveillance
Manager
Seychelles Fishing Authority
Phone: +248 4670300
Email: jlouys@sfa.sc

THAÏLANDE

Jirapa TROCHIM
Deputy Permanent Representative of
Thailand
Office of Agricultural Affairs, Royal
Thai Embassy
Phone:
Email: thagri.rome@gmail.com

Ms Federica VESCHI
Assistant (agriculture)
Office of Agricultural Affairs, Royal
Thai Embassy
Phone:
Email: thagri.rome@gmail.com

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Ms Deirdre WARNER-KRAMER
Acting Deputy Director
Office of Marine Conservation
U.S. Department of State
Email: warner-kramerm@fan.gov

Ms Cheri MCCARTY
Foreign Affairs Specialist
Office of International Affairs and Seafood
Inspection
NOAA Fisheries
Email: cheri.mccarty@noaa.gov

Ms Rebecca Wintering
Foreign Affairs Officer
Office of Marine Conservation Department
of State
Email: winteringrj@state.gov

Dr. Katheryn PATTERSON
Foreign Affairs Specialist
Office of Law Enforcement
National Oceanic and Atmospheric
Administration Fisheries
Email: Katheryn.patterson@noaa.gov

VANUATU

Mr John LICHT
Ambassador to the Kingdom of Belgium
and EU
Embassy of the Republic of Vanuatu to the
kingdom of Belgium and the EU
Phone:
Email: jlicht@vanuatu.gov.vu

OBSERVATEURS D'AUTRES PAYS**ANGOLA**

Mr Carlos Alberto AMARAL
Minister counsellor
Deputy Permanent Representation
Angola
Phone: +39 348 8142566
Email: carlosamaral2@gmail.com

ARGENTINE

Ms Francesca DE CRISTOFARO
Advisor / Permanent Representative of
Argentina to the United Nations
Rome-based Agencies
Phone: +39 06 68891792
Email: cfy@mrecic.gov.ar

Mr Guillermo Valentin RODOLICO
Deputy Permanent Representative of
Argentina to the United Nations Rome-based
Agencies
Phone: +39 0668891792
Email: gvr@mrecic.gov.ar

ROYAUME DU BAHREÏN

Mr Ahmed AL RADHI
Acting chief of Fisheries Assessment Section
Ministry of Works, Municipalities Affairs
and Urban Planning
Phone: +973 17987419; +973 39290002
Email: aiwahab@mun.gov.bh

Mr Mohamed AL SHEROOQI
Acting Chief of Fish Wealth Management
Section
Ministry of Works, Municipalities Affairs
and Urban Planning
Phone: + 973 17987015; +973 39601234
Email: msherooqi@mun.gov.bh

BRÉSIL

Ms Lucianara ANDRADE FONCESCA
Alternate Permanent Representative of Brazil
to the United Nations Rome-based Agencies

CANADA

Ms Nadia BOUFFARD
Director General External Relations
Fisheries and Oceans Canada
Phone: +1 613 9983111
Email: nadia.buffard@dfo-mpo.gc.ca

COMORES

Ms Boina SAID
Focal Point PSMA
Direction General de Ressources Maritimes
Phone: +269 3200833
Email: dalaili@live.fr

Ms Youssef NOURDATI
Chef de Service de Suivre de Navires
Agence nationale des Affaires Maritimes
Phone: +269 3363093
Email: dalaili@live.fr

Mr Mohamed FARAH
Operateur de l'Autorité Portuaire
Autorité Portuaire
Phone: +269 7733393
Email: dalaili@live.fr

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE)

Mr Shahin GHORASHIZADEH
 Alternate Permanent Representative to FAO
 The Islamic Republic of Iran Permanent
 Mission to FAO
 Email: secretary1@iranrepfao.org

JORDANIE

Mr Salah AL TARAWNEH
 Deputy Permanent Representative of the
 Hashemite Kingdom of Jordan to UN Rome
 based Agencies
 Phone: +39 06 86205303
 Email: roma@fm.gov.jo

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Mr Rodney Ned KIRAROCK
 Papua New Guinea (National Fisheries
 Authority)
 Phone: +675 3090444
 Email: rkirarock@gmail.com
 Email2: rkirarock@fisheries.gov.pg

Ms Yaniba Koimilla ALFRED
 National Fisheries Authorities
 Phone: +675 3090444
 Email: ybarewai@fisheries.gov.pg
 Email2: koimilla.alfred@gmail.com

Ms Nancy TAKA
 Legal Officer
 National Fisheries Authority
 Phone: +675 3090444
 Email: ntaka@fisheries.gov.pg
 Email2: nancytakall@gmail.com

ARABIE SAUDITE

Mr Hussain Hejji ALNAZRY
 Director Marine Fisheries Department
 Email: ksamission@gmail.com

SINGAPOUR

Mr Adrian Yeong Hun LIM
 Director (Fisheries & Port Management)
 Agri-Food & Veterinary Authority of
 Singapore
 Email: adrian_lim@ava.gov.sg

OBSERVATEURS DES
ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES DE L'ASIE DU SUD-EST

Mr Akito SATO
 Deputy Secretary General
 Southeast Asian Fisheries Development
 Center (SEAFDEC) Secretariat
 Phone: +66 2 940 6331
 Email: dsg@seafdec.org

Mr Kongpathai SARAPHAIVANICH
 SEAFDEC Training Department
 Email: Kongpathai@seafdec.org

ORGANISATION INTER-
GOVERNEMENTALE
PROGRAMME DE LA BAIE DE
BENGAL

Mr Yugraj YADAVA
 Director
 Bay of Benegal Programme
 Inter-Governmental Organization
 Tel. : +91 9841042235
 Email : yugraj.yadava@bobbpigo.org

ORGANISME DES PÊCHES DU FORUM DU PACIFIQUE (FFA)

Mr Vivian FERNANDES
 Compliance Policy Adviser
 FFA
 Phone: +61 412 242751
 Email: Viv.fernandes@ffa.int

COMMISSION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE NORD-EST

Mr Joao Batista NEVES
 Fisheries MCS Officer
 NEAFC
 Phone: +44 20 76310016
 Email: joao@neaafc.org

**OBSERVATEURS DES
ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES
INTERNATIONALES**

**COMMISSION BALEINIÈRE
INTERNATIONALE**

Ms Rebecca LENT
Executive Officer
Phone:
Email: rebecca.lent@iwc.int

Mr Giuliano CARRARA
FAO Consultant
Fishing Operations and Technology
Branch
Fisheries and Aquaculture Policy and
Resources Division
Fisheries and Aquaculture Department
Email: Giuliano.carrara@fao.org

LE FONDS CARITATIF PEW

Ms Dawn BORG CONSTANZI
Officer
End Illegal Fishing Project
Phone: +44 207 535 4237
Email: dborgcostanzi@pewtrusts.org

Ms Lori CURTIS
FAO Consultant
Fishing Operations and Technology
Branch
Fisheries and Aquaculture Policy and
Resources Division
Fisheries and Aquaculture Department
Email: Lori.Curtis@fao.org

FONDS MONDIAL POUR LA NATURE

Ms Sarah FAGNANI
Fisheries and Seafood Officer
WWF
Email: seafoodmarkets@wwf.it

SECRÉTARIAT

Mr Matthew CAMILLERI
Branch Head
Fishing Operations and Technology Branch
Fisheries and Aquaculture Policy and
Resources Division
Fisheries and Aquaculture Department
Email: matthew.camilleri@fao.org

Mr Pio MANOA
Legal Officer, LEGN
Development Law Service
Email: pio.manoa@fao.org

Mr Lorenzo COPPOLA
FAO Consultant
Fishing Operations and Technology Branch
Fisheries and Aquaculture Policy and
Resources Division
Fisheries and Aquaculture Department
Email: Lorenzo.coppola@fao.org

Résumés des présentations sur les initiatives pertinentes de renforcement des capacités des États, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et autres entités

Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)

Le représentant de l'Agence européenne de contrôle des pêches a présenté un exposé intitulé «Activités de renforcement des capacités sur le SCS en relation au PSMA» donnant un aperçu de la mission et des activités de l'Agence. À cet égard, il a été fait référence à des activités telles que la coordination opérationnelle au sein de l'UE, le renforcement des capacités/la formation et les fonctions de garde-côtes de l'UE. Il a été souligné que les plans de déploiement conjoints (PDP) constituaient un outil grâce auquel l'AECP organise et coordonne le déploiement de moyens de contrôle techniques et humains nationaux (tels que des navires de patrouille) et d'inspections mises en commun par les États membres de l'UE. Il a également été fait référence à l'analyse des risques à l'appui de la planification du PDP et du déploiement des moyens de contrôle de la pêche des États membres. S'agissant de la formation, le rôle de l'AECP dans le développement de matériel de formation (y compris d'outils d'apprentissage en ligne) destiné aux inspecteurs des pêches de l'Union européenne et des pays tiers a été souligné.

Le travail à l'international de l'AECP a également été brièvement présenté. Il a été mentionné que l'Agence soutenait l'UE dans la dimension internationale de la politique commune de la pêche (PCP), la lutte contre les activités INN, en l'aidant également à coopérer avec les pays tiers et les organisations internationales chargées des pêches, notamment les ORGP. L'exemple des manuels de formation pour les inspections en mer et portuaires élaborés à l'intention des pays non membres de l'Union européenne et qui facilitent la mise en œuvre du PSMA a été fourni.

Il a été souligné que suite à la modification du règlement fondateur de l'AECP par le Parlement européen et le Conseil, en septembre 2016, sur l'initiative des garde-côtes européens, la coopération a été étendue à l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEx) et à l'Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA) afin d'aider les autorités nationales à s'acquitter des fonctions de garde côtière. Plusieurs activités ont été présentées à titre d'exemples de domaines de coopération entre les trois agences de l'UE: partage, fusion et analyse des informations, surveillance et communication, et renforcement des capacités.

L'initiative de renforcement des capacités PESCAO («Amélioration de la gouvernance des pêches régionales en Afrique de l'Ouest») a été présentée. La contribution de l'AECP dans le cadre du projet a été soulignée, en particulier en ce qui concerne les actions liées à: i) l'appui à la mise en œuvre de la coordination opérationnelle et au développement régional du suivi, du contrôle et de la surveillance (par ex., la mise en place de l'infrastructure et des équipements des centres régionaux de contrôle des pêches; les missions communes de contrôle de la pêche et l'affrètement de moyens aériens à l'appui d'opérations conjointes); et ii) l'appui aux activités de renforcement des capacités, notamment au niveau juridique et institutionnel national et la formation (par ex., élaboration de programmes de formation harmonisés pour les inspecteurs, élaboration et publication de matériels de formation et formation de formateurs, d'inspecteurs des pêches et du personnel judiciaire).

En conclusion, l'AECP a donné des exemples concrets du type d'assistance à fournir aux États en développement Parties pour la mise en œuvre du PSMA (dans le cadre du projet PESCAO), avec par exemple: i) l'identification et la formulation des besoins des pays bénéficiaires pour la mise en œuvre du PSMA; ii) l'élaboration d'un cadre commun de qualification de base/sectoriel (SQF) fondé notamment sur l'annexe E de l'Accord de la FAO relatif au PSMA et; iii) une assistance pour reconnaître l'autorité principale et la responsabilité des services des pêches de l'État du port dans le cadre de la mise en œuvre du PSMA.

Organisme des pêches du Forum du Pacifique (FFA)

Le représentant de l'Organisme des pêches du Forum du Pacifique (FFA) a informé les participants d'un projet d'une durée de cinq ans, lancé en 2017 et intitulé le Projet de mesures du ressort de l'État du port des îles du Pacifique. L'objectif général du projet est de «Réduire la pêche INN dans le Pacifique grâce à des programmes de SCS coopératifs». Ce projet vise à développer un cadre régional de MREP cohérent avec les normes et les accords régionaux et internationaux, notamment le PSMA. Le projet élaborera des outils de mise en œuvre pour appliquer le cadre régional, ainsi que des stratégies nationales et des outils de mise en œuvre pour développer les capacités et renforcer les MREP des membres du FFA. Dans le cadre de ce travail, le projet vise à réviser les cadres législatifs et politiques et à élaborer des programmes de formation et de renforcement des capacités.

Jusqu'à présent, les activités développées ont été un atelier régional sur la surveillance des ports, organisé en février 2018, visant à élaborer une approche coordonnée et stratégique de mise en œuvre au niveau national, et utilisant les contributions des principaux États du port de la FFA. Un deuxième atelier régional est prévu pour 2019, et devrait porter sur les exigences en matière de données et normes de données et processus pour développer plus avant le projet de cadre régional des MREP.

En outre, le FFA met en œuvre une stratégie régionale de SCS (2018-2023) comportant des domaines de travail et des priorités importants liés aux MREP, notamment pour veiller à ce que des normes régionales existent pour des systèmes de SCS efficaces et efficients, et que des informations de qualité soient disponibles et accessibles pour les bureaux nationaux et régionaux afin qu'ils puissent évaluer les risques de pêche INN et planifier les activités de SCS en conséquence, et qu'il existe des procédures efficaces en termes de conformité et d'application.

Le fonds caritatif Pew

Le représentant du fonds caritatif Pew a présenté le projet de lutte contre la pêche illégale et les initiatives de renforcement des capacités dans le cadre de cette campagne. Le projet *Ending Illegal Fishing* de Pew vise à sécuriser les politiques de lutte contre la pêche INN et à assurer la sécurité en mer, à promouvoir les technologies pour le SCS et à informer les efforts d'application pour assurer la mise en œuvre des politiques. Il existe également un engagement du marché pour d'autres mesures de renforcement et faire en sorte qu'il n'y ait nulle part où vendre du poisson capturé dans le cadre d'une pêche INN.

Cette campagne, développée en coopération avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, a réalisé une évaluation simple et pertinente des besoins en termes de capacités¹, afin de déterminer les besoins spécifiques des pays en matière d'application du PSMA, et fournir un cadre pour l'élaboration d'un plan visant à combler les lacunes identifiées. Il comprend une liste de contrôle des capacités permettant de comparer les normes nationales aux exigences du PSMA en termes de ressources humaines et capacités institutionnelles, ainsi qu'un questionnaire permettant de déterminer dans quelle mesure les lois et règlements des pays supportent le PSMA. La méthodologie fournit des recommandations pour parvenir à un consensus parmi les parties prenantes sur une évaluation juste de l'écart entre le niveau de capacités existant et celui qui est requis pour mettre en œuvre efficacement le PSMA.

Pew a apporté son appui à l'Organisation des pêches et de l'aquaculture en Amérique centrale (OSPESCA) à mener à bien un projet en deux phases sur les MREP. Dans le cadre de Pescapuertors, une évaluation des besoins au niveau des capacités régionales a identifié les défis et les opportunités liés à la mise en œuvre des dispositions du PSMA, soulignant la nécessité d'exigences minimales régionales pour les contrôles portuaires, le renforcement des capacités institutionnelles en mettant l'accent sur les inspecteurs des ports et la coordination interinstitutionnelle régionale, notamment par les relations entre OSPESCA et COCATRAM (Commission centraméricaine des transports maritimes). Puis, un protocole d'accord a été établi entre OSPESCA et COCATRAM, à partir duquel un plan de travail a été établi pour des actions conjointes en vue de la mise en œuvre du PSMA. Une proposition de règlement régional sur les MREP a également été élaborée et devrait être adoptée sous peu.

¹ <http://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/reports/2017/04/implementing-the-port-state-measures-agreement>

De même, dans le Pacifique, Pew a soutenu l'Organisme des pêches du Forum du Pacifique (FFA) dans le cadre d'une analyse des lacunes régionales afin d'examiner les performances de contrôle de l'État du port par les membres du FFA, en vertu du PSMA et d'autres mesures régionales pertinentes. Diverses recommandations en ont résulté, pour, notamment, examiner le programme de SCS existant dans la région; améliorer les échanges d'information et la coopération interinstitutions; éviter les diverses pertes économiques en refusant l'entrée au port; évaluer l'extension des termes et conditions minimales harmonisées du FFA et des CMM de la CPPOC, en plus que de chercher à promouvoir les MREP au niveau national.

Pew a également collaboré avec *Stop Illegal Fishing* sur FISH-i Africa, à travers lequel un réseau de responsables en Afrique de l'Est a été mis en place pour échanger rapidement et efficacement des informations. Ceci, associé aux services fournis par une équipe technique, facilite la diligence raisonnable et l'évaluation des risques, par exemple pour demander des informations sur les navires nouveaux ou inconnus faisant une demande d'entrée dans le port pour la première fois, ou pour vérifier l'historique d'un nouveau navire.

Pew, en collaboration avec Satellite Application Catapult, a également soutenu le développement d'Oversea Ocean Monitor, une plateforme combinant des données de surveillance et d'imagerie par satellite avec des bases de données de navires de pêche et des données océanographiques complètes, ainsi que la création d'OceanMind en tant que groupe de renseignement sur les pêches. Ensemble, ils aident les autorités nationales à surveiller et à détecter les activités de pêche suspectes et à évaluer le risque d'accès au port des navires faisant une demande d'entrée au port.

Afin de mieux cibler le soutien à la mise en œuvre du PSMA, le projet en faveur de la fin de la pêche illégale de Pew travaille également à une étude visant à quantifier l'activité dans les ports des navires industriels battant pavillon étranger engagés dans des activités de pêche et liées à la pêche, ainsi que des risques potentiels d'activité de pêche INN, afin d'identifier les ports et les États du port dans lesquels la mise en œuvre du PSMA aurait le plus grand impact sur la réduction de la pêche INN.

Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-est

Le représentant du Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est a expliqué que pour la région de l'Asie du Sud-Est, le Plan d'action pour une pêche durable pour la sécurité alimentaire à l'horizon 2020, adopté lors de la conférence ANASE-SEAFDEC intitulée «Fish for the People 2020: Adaptation to a Changing Environment», organisé à Bangkok, Thaïlande, en juin 2011, insiste sur la nécessité de renforcer les capacités des pays membres, notamment les fonctions de coopération régionale et sous-régionale, afin de répondre efficacement aux exigences des mesures du ressort de l'État du port et aux responsabilités de l'État du pavillon.

Pour appuyer la mise en œuvre des MREP dans la région de l'ANASE et anticiper l'entrée en vigueur des MREP et la nécessité de renforcer la coopération régionale, le SEAFDEC, à travers son département de formation (TD), a encouragé les activités relatives aux MREP dans les pays membres.

Le renforcement des capacités des États membres asiatiques (AMS) a été organisé par le Département de la formation du SEAFDEC (TD) en février 2018, à Bangkok, en Thaïlande, par l'intermédiaire de la formation régionale sur la mise en œuvre des mesures du ressort de l'État du port en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA). Cette formation était axée sur: 1) la préparation des aspects juridiques, politiques et institutionnels nationaux de la mise en œuvre des MREP; 2) l'inspection des navires en vertu du PSMA; et 3) les enseignements tirés de la mise en œuvre des MREP en Thaïlande. La formation a débouché sur une meilleure compréhension de la mise en œuvre des MREP dans les pays membres, de la situation et des préparatifs en vue de leur mise en œuvre dans la région et des moyens de les améliorer concrètement, ainsi que de la coopération régionale visant à soutenir leur mise en œuvre dans la région.

De plus, la série de réunions et d'ateliers sur la coopération régionale pour la mise en œuvre des mesures du ressort de l'État du port visant à améliorer la gestion des pêches et à réduire la pêche INN en Asie du Sud-Est a été organisée en collaboration avec d'autres organisations internationales telles que la FAO, l'USAID, etc. Cela a permis de: 1) produire des modules du programme de formation sur les MREP au niveau général, pour les gestionnaires, les inspecteurs et les politiques; 2) analyser les contraintes et problèmes de mise en œuvre des MREP dans la région; et 3) souligner les actions et la nécessité d'une coopération régionale pour soutenir la mise en œuvre des MREP à travers les recommandations que le SEAFDEC et ses partenaires devraient appuyer et aider les pays membres à mettre en œuvre les activités de MREP par le biais d'une meilleure compréhension des exigences en termes de MREP, développer les capacités en impliquant les personnes à tous les niveaux tout en renforçant la coopération régionale pour lutter contre la pêche INN dans la région de l'ANASE.

En juin 2018, la consultation technique régionale sur les questions relatives aux pêches internationales a été organisée. La consultation a également discuté des MREP et a formulé des recommandations, en effet: 1) les difficultés rencontrées par les pays dans la mise en œuvre du PSMA sont liées au système de communication des États concernés qui leur permettrait d'obtenir/de vérifier des informations sur des navires de pêche douteux; et 2) la liste des points focaux devrait être partagée entre les Parties afin de faciliter la mise en œuvre du PSMA.

Le SEAFDEC poursuivra toutefois sa coopération avec les États membres asiatiques et ses partenaires afin d'appuyer la mise en œuvre des MREP pour améliorer la gestion de la pêche et réduire la pêche INN en Asie du Sud-Est.

Sénégal

Le représentant du Sénégal a expliqué qu'avant d'être Partie au PSMA, les dispositions pertinentes de cet Accord avaient été intégrées dans la législation nationale sur la pêche et plus particulièrement dans la section relative à la lutte contre la pêche INN.

Il a expliqué que depuis 2015, une unité de renseignement a été mise en place sur le principal site de débarquement industriel (dans le port de Dakar) et travaille en permanence. Chaque mois, en moyenne, 80 pour cent des navires étrangers sont systématiquement inspectés.

Dans le passé, des cours de formation ont été dispensés dans le cadre de projets ou de programmes tels que le PRAO (Programme régional de pêche pour l'Afrique de l'Ouest). Cependant, ces formations n'abordaient pas les questions relatives au contrôle des navires de pêche étrangers.

Le représentant du Sénégal a souligné qu'il fallait à présent améliorer les connaissances et les compétences des inspecteurs et des observateurs des pêches dans le cadre de formations, en menant des enquêtes à bord des navires de pêche, en particulier des navires étrangers.

États-Unis d'Amérique

Le représentant de l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA) des États-Unis d'Amérique (États-Unis) a donné un aperçu de la mise en œuvre du PSMA par les États-Unis et des programmes de renforcement des capacités qu'elle a appuyés depuis l'entrée en vigueur du PSMA.

Le Bureau juridique et de l'application des lois de la NOAA pour les pêches a élaboré un programme de formation des inspecteurs en relation aux mesures du ressort de l'État du port, axé sur les aspects opérationnels de mise en œuvre du PSMA, en mettant l'accent sur les rôles et responsabilités des inspecteurs des MREP, les méthodes de détection des activités de pêche INN et les capacités à réaliser des inspections minutieuses des navires de pêche battant pavillon étranger et des navires de soutien de la pêche qui entrent dans les ports d'un pays. Les modules de formation couvrent tous les éléments

énumérés à l'annexe E de l'Accord et sont adaptables aux besoins prioritaires des pays demandeurs. Ce programme de formation a été testé au niveau national dans les îles américaines de Samoa et Guam, et à l'international, à la demande de l'Indonésie, en août 2016, et a depuis été modifié et réalisé en Indonésie et aux Philippines.

Le Bureau de l'application de la loi de NOAA a également mis au point un programme complémentaire sur la mise en œuvre du PSMA, conçu pour les hauts responsables et les gestionnaires. Ce programme couvre des questions plus vastes telles que les exigences légales, les besoins en matière de politique gouvernementale et les stratégies de coordination et de communication interinstitutions/ministères pour mettre en œuvre efficacement le PSMA. Il a été dispensé en Indonésie ainsi que dans les régions d'Asie du Sud-Est, d'Amérique latine et des Caraïbes.

Iran (République islamique de)

Initiatives pertinentes de renforcement des capacités des ports par l'Iran:

1. Transférer la gestion des ports de pêche aux coopératives de pêche et faire participer les pêcheurs dans la gestion de la pêche.
2. Organiser les ports de pêche en séparant les sites de mouillage des bateaux des sites de transformation du poisson afin d'accroître les conditions d'hygiène et de mieux gérer les ports, mais aussi de faciliter l'entrée et la sortie des navires.
3. Utilisation de systèmes de vidéosurveillance dans les ports de pêche pour contrôler et gérer le trafic des navires.
4. Création d'une unité de conservation des ressources (garde côtière) dans les ports de pêche.
5. Suivre la mise en œuvre d'un code de traçabilité du poisson en tant qu'initiative pilote dans l'un des ports de pêche.

ADVANCE COPY

ADVANCE COPY

This document contains the report of the second meeting of the Part 6 Working Group established by the Parties to the Agreement on Port State Measures to Prevent, Deter and Eliminate Illegal, Unreported and Unregulated Fishing, held in Rome, Italy, from 5 to 6 July 2018.

The Part 6 Working Group reviewed outcomes of its first meeting, noting with respect to the funding mechanisms to be put in place to assist developing States with the implementation of the PSMA that further clarity is required in terms of the criteria and priorities that will be used to review applications for assistance. The Part 6 Working Group discussed at length the requirements of developing States for the implementation of the PSMA, noting legal, operational, and technical challenges and identifying where existing tools are already available to address these challenges. The Working Group received a detailed update of FAO's Global Capacity Development Programme in support of the PSMA, as well as heard from other international organizations, non-governmental organizations, States and other entities on their respective capacity development initiatives in support of the PSMA. Finally, the Part 6 Working Group discussed the necessary functionalities of the capacity development portal that is to be developed and hosted by FAO under the PSMA global programme.